



## Communiqué à l'attention des structures de la CGT

L'Union Départementale CGT Paris a produit un communiqué ce jeudi 17 septembre vis-à-vis duquel notre Comité souhaite apporter certaines précisions.

Nous avons envoyé une demande de réservation pour la salle Hénaff le 9 juillet 2020, adressée à l'UD ainsi qu'à la Commission Administrative de la Bourse du Travail.

Cette réservation avait pour but de réunir en AG les agents grévistes de la Ville de Paris en cette journée de grève interprofessionnelle.

Nous sommes informés la veille (soit 2 mois après notre demande), le 16 septembre, que l'UD CGT Paris n'a pas validé notre demande, celle-ci n'étant arrivé que ce matin-là !

Ayant tenté de joindre le SG de l'UD et fait multiples mails, les réponses sont « la validation de l'UD Paris est obligatoire » !

Dans son communiqué le bureau de l'UD parle d'un simple malentendu. Une erreur dite « administrative » qui n'aurait pas été transmise à la direction de l'UD.

Le jeudi 17 septembre au matin le scénario reste le même ! Toujours en attente de validation par l'UD Paris.

A 9h 15, alors que près d'une quarantaine d'agents sont déjà présents pour participer à l'AG, Maria DA COSTA PEREIRA, Coordinatrice du Comité des Syndicats CGT ville de Paris, accompagnée de 4 camarades se rendent dans les locaux de l'UD.

Maria s'adresse au camarade, Jean-Pierre, membre du bureau de l'UD, lui explique la situation et lui demande sachant que cette salle n'est réservée par aucun autre syndicat, de la valider par voie de mail auprès des agents d'accueil de la bourse. André prétexte qu'il n'est que retraité ne peut rien faire et indique que Benoit Martin est absent pour raison de santé.

Maria s'adresse à Sandra BUAILLON, également membre du bureau de l'UD. Sandra rétorque que « l'Union Départementale ne reconnaît pas la légitimité du Comité des syndicats, par conséquent elle ne validera aucune demande de ce Comité ».

Il lui est alors rappelé que cet outil de coordination est reconnu par la Fédération des Services Publics et que les syndicats qui y participent sont tous affiliés à l'UD CGT Paris.

Rien n'y a fait.

Nous tenons à clarifier que l'autorisation de l'ouverture de cette salle n'émane pas de l'UD ni de son administrateur mais d'un responsable de la ville affecté à la bourse du travail !

C'est bien lui et lui seul qui nous a permis de tenir cette AG. Regrettable que la CGT UD Paris n'ait pas voulu régler ce malentendu mais ait plutôt tenté d'empêcher le comité des syndicats CGT ville de Paris de tenir une AG le jour d'une grève interprofessionnelle ! AG qui a réuni une centaine d'agents de la ville et qui après un débat riche et constructif ont voté majoritairement pour la construction d'une journée de grève spécifique à la ville de Paris.

De plus, l'UD continue à nier la démocratie syndicale en empêchant l'organisation interne du comité dans le cadre de l'utilisation et de la mutualisation des locaux CGT ville de Paris obtenus lors des dernières élections professionnelles dont les listes ont été déposées par la Fédération CGT des Services Publics.

Le comité des Syndicats CGT est un outil des syndicats CGT ville de Paris, refuser l'accès à cette salle c'est ne pas reconnaître les syndicats CGT Affaires Scolaires, CGT Cadres et Techniciens, CGT CASVP, CGT Entretien et du Matériel, CGT EVSPC, CGT FTDNEEA !

Nous tenons, ici, à rappeler que le comité des syndicats CGT ville de Paris est un outil des syndicats et de la fédération, c'est l'organisme de coordination des syndicats CGT ville de Paris validé par 67 % des syndiqué-e-s lors de la Conférence 26 et 27 juin 2019 et où ils ont élu Maria DA COSTA PEREIRA comme Coordinatrice.

Les camarades s'opposant à ces décisions ne peuvent indéfiniment nier la démocratie syndicale. Ce déni de démocratie ne peut que nuire à la CGT tout entière et par conséquent à l'ensemble des agents de la ville !

Les attaques gouvernementales contre nos conquies, les annonces de la maire de Paris sur « le big bang territorial » qu'elle entend mener à Paris doivent guider notre activité syndicale pour être au plus près des agents et construire le rapport de force nécessaire pour gagner sur nos revendications, c'est là le rôle de notre CGT.

L'UD Paris et le Comité des Syndicats CGT ville de Paris ont, entre-autre, un ennemi commun, la Maire de Paris et c'est bien contre elle qu'il nous faut lutter et imposer des droits pour les salarié-e-s, les agents-e-s territoriaux et le maintien des services publics !

Christelle SIMON, SG Syndicat CGT Affaires Scolaires

Delly DELYON, SG Syndicat CGT CASVP

Pascal DRUEZ, SG Syndicat CGT Entretien et du Matériel

Benjamin GLUCKSTEIN, SG Syndicat CGT Cadres et Techniciens, Membre de la CE de l'UD Paris

Jules LAVANIER, SG Syndicat CGT EVSPC

Régis VIECELI, SG Syndicat CGT FTDNEEA, Membre de la CE de l'UD Paris

Maria DA COSTA PEREIRA, Coordinatrice du comité des Syndicats CGT ville de Paris